

L'industrie agro-alimentaire, force industrielle et chaîne de valorisation

SOMMAIRE	
	Page
Avis adopté par le Conseil économique et social au cours de sa séance du 30 juin 1998	
I. LE CONSTAT : UN TEXTE ADOPTÉ PAR LE PREMIER MINISTRE, LE 10 JUIN 1998, EN VUE DE LA RÉFORME DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE ET DES POLITIQUES COMMUNES DE DÉVELOPPEMENT ET DE PROTECTION DES INTERÊTS DES FRAIS ET MARCHÉS INTERNATIONAUX	
1. LES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE	2
2. LES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE COMMUNE DE DÉVELOPPEMENT ET DE PROTECTION DES INTERÊTS DES FRAIS ET MARCHÉS INTERNATIONAUX	2
3. LES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE COMMUNE DE DÉVELOPPEMENT ET DE PROTECTION DES INTERÊTS DES FRAIS ET MARCHÉS INTERNATIONAUX	2
4. LES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE COMMUNE DE DÉVELOPPEMENT ET DE PROTECTION DES INTERÊTS DES FRAIS ET MARCHÉS INTERNATIONAUX	2
5. LES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE COMMUNE DE DÉVELOPPEMENT ET DE PROTECTION DES INTERÊTS DES FRAIS ET MARCHÉS INTERNATIONAUX	2
6. LES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE COMMUNE DE DÉVELOPPEMENT ET DE PROTECTION DES INTERÊTS DES FRAIS ET MARCHÉS INTERNATIONAUX	2
7. LES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE COMMUNE DE DÉVELOPPEMENT ET DE PROTECTION DES INTERÊTS DES FRAIS ET MARCHÉS INTERNATIONAUX	2
8. LES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE COMMUNE DE DÉVELOPPEMENT ET DE PROTECTION DES INTERÊTS DES FRAIS ET MARCHÉS INTERNATIONAUX	2
9. LES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE COMMUNE DE DÉVELOPPEMENT ET DE PROTECTION DES INTERÊTS DES FRAIS ET MARCHÉS INTERNATIONAUX	2
10. LES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE COMMUNE DE DÉVELOPPEMENT ET DE PROTECTION DES INTERÊTS DES FRAIS ET MARCHÉS INTERNATIONAUX	2
11. LES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE COMMUNE DE DÉVELOPPEMENT ET DE PROTECTION DES INTERÊTS DES FRAIS ET MARCHÉS INTERNATIONAUX	2
12. LES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE COMMUNE DE DÉVELOPPEMENT ET DE PROTECTION DES INTERÊTS DES FRAIS ET MARCHÉS INTERNATIONAUX	2
13. LES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE COMMUNE DE DÉVELOPPEMENT ET DE PROTECTION DES INTERÊTS DES FRAIS ET MARCHÉS INTERNATIONAUX	2
14. LES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE COMMUNE DE DÉVELOPPEMENT ET DE PROTECTION DES INTERÊTS DES FRAIS ET MARCHÉS INTERNATIONAUX	2
15. LES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE COMMUNE DE DÉVELOPPEMENT ET DE PROTECTION DES INTERÊTS DES FRAIS ET MARCHÉS INTERNATIONAUX	2
16. LES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE COMMUNE DE DÉVELOPPEMENT ET DE PROTECTION DES INTERÊTS DES FRAIS ET MARCHÉS INTERNATIONAUX	2
17. LES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE COMMUNE DE DÉVELOPPEMENT ET DE PROTECTION DES INTERÊTS DES FRAIS ET MARCHÉS INTERNATIONAUX	2
18. LES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE COMMUNE DE DÉVELOPPEMENT ET DE PROTECTION DES INTERÊTS DES FRAIS ET MARCHÉS INTERNATIONAUX	2
19. LES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE COMMUNE DE DÉVELOPPEMENT ET DE PROTECTION DES INTERÊTS DES FRAIS ET MARCHÉS INTERNATIONAUX	2
20. LES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE COMMUNE DE DÉVELOPPEMENT ET DE PROTECTION DES INTERÊTS DES FRAIS ET MARCHÉS INTERNATIONAUX	2

Type de saisine : Autosaisine

Type de texte : [Avis et Rapport](#)

Traité par : Section de l'Agriculture et de l'alimentation

Adopté le : 10/06/1998

Mandature : 1994-1999

Rapporteur :

Scherrer Victor

[Télécharger le texte](#)

PRÉSENTATION

Avec un chiffre d'affaires de 792 milliards de francs en 1997, l'industrie alimentaire est le premier secteur industriel français, faisant de notre pays le premier exportateur mondial de produits alimentaires transformés. Cette industrie devra s'adapter à l'évolution du commerce international, en développant de nouvelles politiques de qualité et de valorisation des productions agricoles dans un souci de partenariat entre tous les acteurs de la filière.

Descripteur Eurovoc :

agro-industrie, exportation, commerce international, production agricole, qualité du produit, distribution commerciale, consommation alimentaire, France